Décision 23-DCC-84 du 17 mai 2023

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Ageas France par la société La Mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance Carac

Posted on: 17 mai 2023 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	La Mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance Carac
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Ageas France

Lire

le texte intégral
221.66 Ko